

Rapport public Parcoursup session 2020

Regroupement Auvergne Rhône Alpes et PACA - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086)

Les données de la procédure

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission | Rang du dernier admis | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086) | Jury par défaut | Tous les candidats | 30 | 1297 | 126 | 214 | 10 |
| INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28087) | Jury par défaut | Tous les candidats | 40 | 1297 | 116 | 172 | 10 |
| Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28088) | Jury par défaut | Tous les candidats | 20 | 1297 | 59 | 120 | 10 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Appétences pour les formations dans le domaine de la santé

Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.

Compétences scientifiques et capacités d'apprentissage

Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.

Compétences en communication

Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.

Compétences relationnelles et qualités humaines

Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale), s'intéresser à la relation soignant – soigné. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.

Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086):

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la sante ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28087):

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la sante ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28088):

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la sante ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments pris en compte pour l'étude du dossier :

Les éléments quantitatifs

- Notes de 1ère et terminale : une attention particulière a été portée aux notes de Français, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie ; ont été également prises en compte les notes de mathématiques, ainsi que d'autres notes en fonction des séries de baccalauréat.
- Notes des épreuves anticipées du baccalauréat : notamment les résultats de Français (écrit et oral), et les travaux personnels encadrés

La fiche avenir

- Méthode de travail
- Autonomie
- Capacité à s'investir
- Engagement citoyen
- Capacité à réussir

Les éléments qualitatifs

Les éléments qualitatifs ont nécessité une lecture individuelle de chaque dossier en prenant en compte :

- Appréciations des bulletins
- Projet de formation motivé
- Activités, centres d'intérêt
- Fiche de suivi des candidats en réorientation ou reprise d'études
- Parcours et études post-bac

2 notes ont été attribuées à chaque candidat :

- une note pour l'évaluation du parcours et/ou les appréciations des bulletins
- une note sur le projet, activités et centres d'intérêt

Pour les reprises d'étude et les réorientations professionnelles

En cas d'absence d'éléments tels que bulletin et fiche avenir, seuls sont pris en compte le projet motivé et les informations sur l'expérience et

l'engagement citoyen deux notes ont été attribuées après l'étude complète du dossier du candidat en prenant en compte l'étude de tous les documents fournis par l'étudiant, éventuellement les résultats dans l'enseignement supérieur, éventuellement le parcours professionnel, ainsi que le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêt...

Ces deux notes ont été attribuées après l'étude complète du dossier du candidat en prenant en compte l'étude de tous les documents fournis par l'étudiant, éventuellement les résultats dans l'enseignement supérieur, éventuellement le parcours professionnel, ainsi que le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêt...

Ces dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs lectures complètes de ces dossiers ont été faites avant l'attribution des notes définitives.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issue de la procédure, nous pouvons recommander aux candidats de :

- Renseigner toutes les rubriques de la plateforme, notamment les données qualitatives, afin de permettre à la commission d'examen de vœux d'apprécier le dossier à sa juste valeur ;
- Formaliser un projet de formation construit pour la profession d'orthoptiste
- De réaliser des stages : afin de mieux appréhender le métier et de le mettre en évidence dans le projet de formation motivé ou dans la rubrique « activités et centres d'intérêt»
- Compléter la rubrique « Activités et centres d'intérêt » avec attention

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Notes de Mathématiques, SVT, Physique chimie | | Notes de première, terminale et notes du bac | Essentiel |
| | Notes de Français | | Notes de première et terminale | Important |
| | Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit) | | Moyenne des épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français | Important |
| | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles | | Résultats de l'enseignement supérieur | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aptitude à suivre une démarche scientifique | | Appréciation des enseignants sur le bulletin | Important |
| | Capacité à organiser et à conduire ses apprentissages | | Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins | Important |
| Savoir-être | Compétences en communication Compétences relationnelles et qualités humaines | | Appréciation des professeurs sur les bulletins Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Projet de formation motivé | Important |
| | Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation | | Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation | Important |
| Motivation, connaissance de la | Motivation Capacité à expliciter sa démarche | | Projet de formation motivé | Essentiel |

| | | | | |
|---|--|---|---|-----------|
| formation, cohérence du projet | d'orientation | | | |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Appétences pour les formations dans le domaine de la santé Les actions diverses montrant la motivation pour une profession de santé notamment l'orthoptie | Appétences pour les formations dans le domaine de la santé Les actions diverses montrant la motivation pour une profession de santé notamment l'orthoptie | Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêts » | Important |

Signature :

ERIC BERTON,
Président de l'établissement Regroupement Auvergne
Rhône Alpes et PACA